

L'AUDIT INTERNE ET LA GESTION DU RISQUE DE CREDIT: ANALYSE DOCUMENTAIRE DE BANK AL MAGHRIB

INTERNAL AUDIT AND CREDIT RISK MANAGEMENT: DOCUMENTARY ANALYSIS OF BANK AL MAGHRIB

HAUDI AMINA

Enseignant-Chercheur,

FSJES

Université Mohamed Ben Abdellah, Fes

CERAPE

Maroc

hami_nina@yahoo.fr

BENNAGEM TOUATI MAJDOULINE

Doctorant

FSJES

Université Mohamed Ben Abdellah, Fes

CERAPE

Maroc

Madline24@hotmail.com

Résumé

Les banques marocaines jouent un rôle important dans le financement des plans de développement économique et social, car elles constituent un outil majeur pour l'accumulation et la mobilisation de l'épargne et leur acheminement vers des projets d'investissement ciblés afin de faire progresser le processus du progrès économique. Le risque fait partie intégrante de la banque, notamment en raison de la concurrence accrue, du développement technologique et de la croissance rapide des transactions numériques, ce qui facilite et augmente le volume des transactions bancaires. Dans ce contexte, les banques marocaines sont maintenant confrontées à divers risques bancaires ces derniers varient d'une banque à l'autre. Donc, la qualité de l'évaluation, de l'analyse, du contrôle, de l'étude et de la gestion du risque potentiel, présentent l'un des facteurs qui contribuent au succès de la banque et assure sa pérennité sur le marché bancaire. En revanche, le risque de crédit peut être mesuré à l'aide d'indicateurs sophistiqués qui permettent à la banque d'identifier et de prévoir avec exactitude l'avenir et les perspectives, mais aussi à l'aide du contrôle et de l'inspection stricts qui permettent d'assurer l'application des lois et le respect des règles de précaution en utilisant la politique d'audit interne ou externe, qui les aidera à contrôler ou réduire la gravité des risques ou à les éliminer.

Abstract

Moroccan banks play an important role in financing economic and social development plans, as they are a major tool for accumulating and mobilizing savings and channelling them into targeted investment projects in order to advance the process of economic progress. Risk is an integral part of banking, particularly in view of increased competition, technological development and the rapid growth of digital transactions, which facilitates and increases the volume of banking transactions. In this context, Moroccan banks are now faced with various banking risks, which vary from one bank to another. Therefore, the quality of the evaluation, analysis, control, study and management of potential risk is one of the factors that contribute to the success of the bank and ensure its sustainability in the banking market. On the other hand, credit risk can be measured using sophisticated indicators that enable the bank to accurately identify and forecast the future and outlook, but also through strict control and inspection to ensure the application of laws and compliance with precautionary rules using internal or external audit policies, which will help them to control or reduce the severity of risks or eliminate them.

Introduction

Les banques se positionnent comme les principaux acteurs financiers des économies contemporaines. D'une manière générale, la stabilité bancaire est une pré-condition nécessaire à la stabilité financière, qui est un des éléments moteurs de la croissance économique. La gestion des risques, telle qu'elle est actuellement pratiquée dans les banques, est étroitement liée à la réglementation en matière d'adéquation des fonds propres et au ratio de solvabilité international.

Habituellement, l'organe ou la fonction de contrôle interne est celle dont la mission est de surveiller à tout moment le fonctionnement du système de contrôle interne et, dans la mesure contraire, d'être en mesure de détecter rapidement les points faibles pour les résoudre. Cette structure est appelée inspection, audit, vérification, contrôle, selon les établissements. Le traditionnel débat entre l'audit et l'inspection est une divergence de mots ; l'important est la fonction : son propos doit être clair et convenable, ses significations adéquates et son efficacité incontestable

Cet article vise à illustrer une synthèse documentaire sur l'audit interne de Bank Al Maghrib dans le cadre de la supervision du système bancaire marocain. Il présentera ainsi les concepts et le rôle du contrôle interne appliqué par Bank Al Maghrib aux banques marocaines. Il clarifiera également la relation entre la mission de l'audit interne et la gestion des risques afin d'atténuer le risque de crédit.

En conclusion, cet article répondra à notre question problématique : les exigences de Bank Al Maghrib en matière d'application des stratégies d'audit et de contrôle interne des banques ont-elles réduit son risque de crédit depuis les dernières années ?

1. LA FONCTION DE L'AUDIT INTERNE DANS LE SYSTEME DE CONTROLE INTERNE BANCAIRE

1.1. LE CONCEPT DE L'AUDIT INTERNE

L'audit interne a existé depuis fort longtemps dans les administrations en particuliers dans les administrations publiques (HILMI, Y. (2013)). Plusieurs auteurs ont donné énormément des définitions de l'audit interne, ils ont confirmés aux mêmes concepts que sa mission générale visait à contrôler, protéger et assurer les états financiers des entreprises.

Selon les instances dirigeantes de l'IIA ou " *the Institute of Internal Auditors* " (l'Institut des auditeurs internes) ont défini l'audit interne comme une activité indépendante et objective qui donne à une organisation une assurance sur le degré de maîtrise de ses opérations, lui apporte ses conseils pour les améliorer, et contribue à créer de la valeur ajoutée. Il aide cette

organisation à atteindre ses objectifs en évaluant, par une approche systématique et méthodique, ses processus de management des risques, de contrôle, de gouvernement d'entreprise, et en faisant des propositions pour renforcer leur efficacité. (Comité de Bâle sur le contrôle bancaire, 2001)

Pour Jacques RENARD J. (2010) a présenté l'audit interne comme l'odeur du gaz c'est rarement agréable mais cela peut parfois éviter l'explosion ».

En effet, les activités d'audit interne sont conduites dans différents environnements juridiques et culturels, dans des organisations dont l'objet, la taille, la complexité et la structure sont diversifiés. (SLIMNI H., 2009)

2.2. PANORAMA GENERAL SUR LE RISQUE DE CREDIT

Le risque peut se définir comme un danger prévisible. L'origine du risque est donc l'incertitude d'un évènement ayant une certaine probabilité de mettre en difficulté et même parfois en faillite les banques. Le risque inhérent au secteur bancaire se distingue par sa multiplicité et par son caractère multidimensionnel (CHIAPPORI P. A. et YANELLE M.O., 1996).

En effet, le risque bancaire est inévitable pour un établissement bancaire lors de l'exercice de son activité. En raison de son métier d'intermédiation financière et des services associés, les banques sont menacées par de multiples dangers.

Dans ce contexte, l'analyse des risques bancaires reste un domaine très vaste et difficile à traiter de manière exhaustive. Il est nécessaire d'analyser les risques bancaires qu'ils ont être encore difficiles de les détecter.

Gosse modo, les banques doivent bien gérer la politique en matière de surveillance des risques à travers l'exigence d'applications des réglementations prudentielles, de la bonne gouvernance et les stratégies des risques. Son objectif principal est d'évaluer, de contrôler et de mesurer ces risques bancaires à pour but de diminuer et/ou éliminer de mettre une situation en difficulté les activités financières des banques. Donc, il faut tout d'abord préciser les concepts des principaux risques encourus par les banques.

Brièvement, le risque de crédit est le risque d'une perte suite à l'impossibilité de la contrepartie d'honorer un de ses engagements. Généralement, il existe deux types des risques de crédits, le premier lié à l'activité bancaire (risque de marché, risque de crédit et risque opérationnel), et le second les risques conséquences de ces derniers (risque de solvabilité et risque de liquidité) (LAMARQUE, E., 2014).

Généralement, il existe plusieurs classifications des risques bancaires. Néanmoins, les banques ont tendance à adopter la classification proposée par l'accord de Bâle (BENZAOUZ I. et EL MENZHI K., 2017). Le tableau sous dessous représente les principaux risques qu'il peut menacés le système bancaire:

Tableau N°1 : Les principaux risques encourus par les banques

Les principaux Risques	Définition du risque de crédit	L'évaluation des risques
Risque de contrepartie	Ou le risque de crédit ou encore de signature est le risque de défaillance d'une contrepartie, particulier, entreprises, établissement financier, aux pays, avec laquelle la banque est engagée. Il constitue le risque fondamental de toute activité bancaire .Il est le premier des risques aux quels la banque peut se confronter. Il est appelé aussi « le risque de contrepartie qui désigne le risque de défaut des clients c'est-à-dire le risque de perte consécutive au défaut d'un emprunteur face à ses obligations (DIGISCHOLL DOCUMENT).	Approche standard à partir de ratings externes
Risque du marché	Est le risque de perte de valeur provoqué par une évolution défavorable des prix ou des paramètres de marché. Les paramètres de marché sont, sans que cette liste soit exhaustive, les taux de change, les cours des valeurs mobilières et des matières premières négociables (que le prix soit directement coté ou obtenu par référence à un actif similaire), le prix de dérivés sur un marché organisé ainsi que tous les paramètres qui peuvent être induits de cotations de marché comme les taux d'intérêt, les <i>spreads</i> de crédit, les volatilités ou les corrélations implicites ou d'autres paramètres similaires (Facteur e risque, 2019).	Approche standard et approche par les modèles internes
Risque opérationnel	Défini comme un risque de pertes directes ou indirectes d'une inadéquation ou d'une défaillance attribuable à des procédures, personnes, systèmes internes ou à des événements extérieurs, par exemple : un contrat mal rédigé ou bien une défaillance informatique (Comité de Bâle, 2003).	Indicateur de base, approche standard et approche fondée sur des mesures internes
Risque de liquidité	Est plutôt celui de disposer des liquidités bancaires insuffisantes, c'est-à dire lorsque les actifs liquides disponibles ne semblent pas être suffisants pour faire face à des besoins inattendus, dans cette optique, la liquidité est un coussin de sécurité pour gagner du temps en présence de difficultés Moussa (GARBA, 2016).	Ratio de liquidité (LCR court terme et long terme)

Source : Auteurs (basé sur des certains ouvrages et articles)

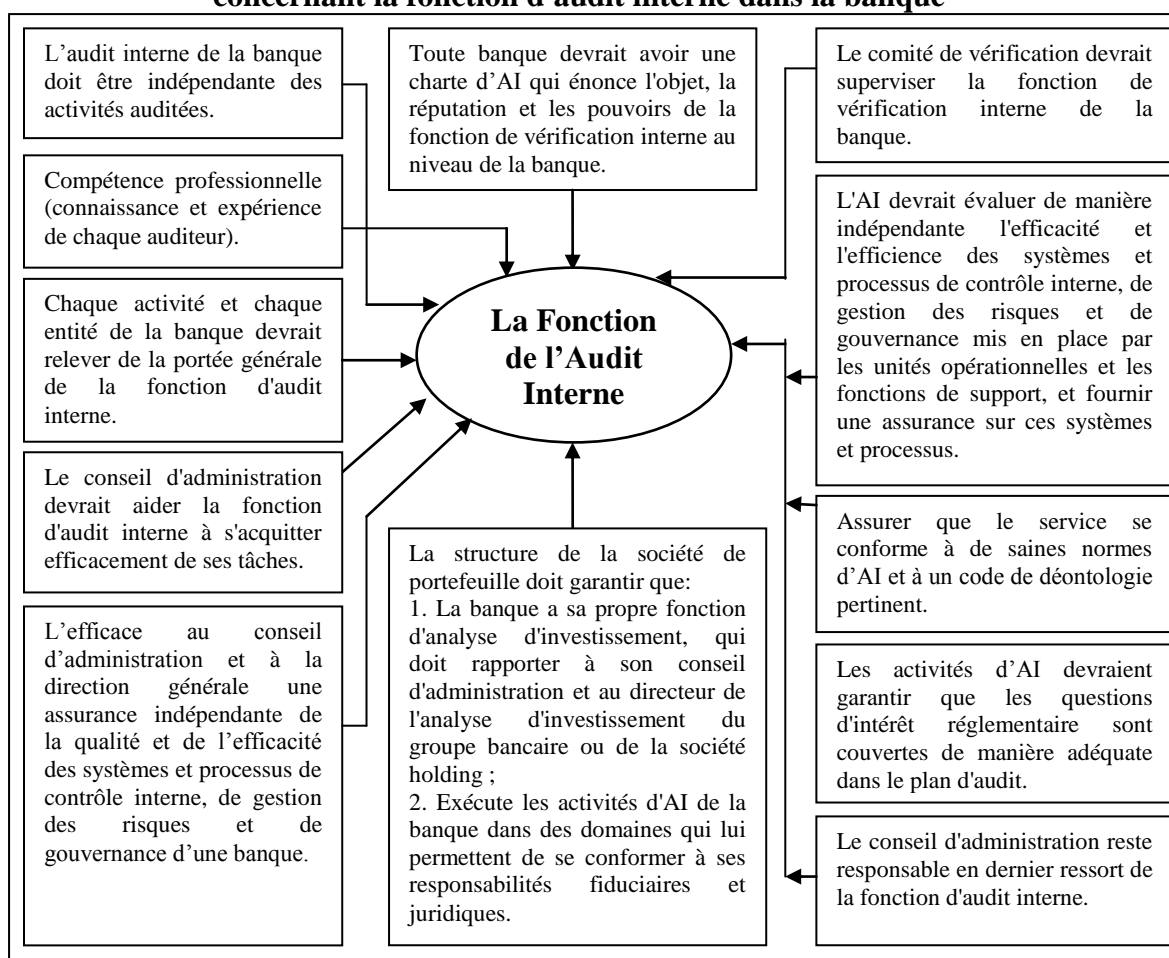
En conclure, le risque de crédit est le risque de perte financière d'une banque si un client ou une contrepartie d'un instrument financier ne remplit pas ses engagements contractuels. Cela se manifeste notamment sur les prêts et les avances de la banque à ses clients et à d'autres banques, ainsi que sur les placements en titres. Dans le cadre du *reporting* du risque de crédit,

la banque traite tous les éléments de l'exposition au risque de crédit (tels que le risque de responsabilité pour dépréciation, le risque au niveau de l'Etat ou du secteur).

2.3. L'AUDIT INTERNE ET LA GESTION DE RISQUE DE CREDIT

En règle générale, la gestion du risque de crédit passe par une analyse systématique de la capacité des emprunteurs et des prêteurs potentiels à honorer leurs obligations en termes de paiement des intérêts et du principal, et par la modification de ces limites si nécessaire. En revanche, la gestion de l'exposition au risque de crédit consiste également à contracter des créances hypothécaires et à prendre des garanties d'entreprise et personnelles.

Schéma N° 1 : Les principes relatifs aux attentes des autorités de surveillance concernant la fonction d'audit interne dans la banque



Source : Auteurs (basé sur le rapport : *Basel Committee on Banking Supervision (2012), « the internal audit function in banks »*)

Comme nous le savons tous, la vérification interne joue un rôle très important dans la gestion du risque de crédit. Il permet d'identifier, d'analyser, d'évaluer et de documenter les différents types d'informations qui permettent d'atteindre les objectifs de la banque. Il y parvient en

appliquant des méthodes analytiques qui lui permettent de contrôler et de comparer la relation entre les données financières et opérationnelles.

La vérification interne s'est d'abord concentrée sur la prévention des fraudes. Par ailleurs, un certain nombre d'organismes de vérification interne ont changé leur orientation pour contribuer aux institutions en termes d'observation, d'améliorations opérationnelles et de processus stratégiques en vertu des autorisations réglementaires. Le défi de la vérification interne consiste à s'assurer que les banques disposent d'un modèle complet de gestion des risques qui fait appel à la gouvernance, aux politiques, aux procédures et à la documentation de l'institution.

C'est parce que l'environnement devrait être encore plus consacré à la gestion des risques. La difficulté de la vérification interne consiste à garantir que les banques possèdent un modèle complet de gestion des risques qui fait intervenir la gouvernance, les politiques, les procédures et la documentation de l'institution. La raison en est que l'environnement devrait être encore plus orienté vers la gestion des risques.

Par conséquent, les renseignements à évaluer doivent être adéquats, pertinents et utiles afin de fournir une base solide et fiable pour les conclusions et les recommandations. Au cours de la réalisation, les documents de travail servent à étayer les conclusions et recommandations.

Un rapport d'audit préparé par les auditeurs est un résumé des descriptions du travail d'audit effectué, de la collecte pertinente et fiable d'éléments probants, des problèmes identifiés et des mesures correctives que la direction doit prendre pour que les personnes et les systèmes fonctionnent correctement, efficacement et de manière légale.

Cela illustre le pouvoir du client d'effectuer une vérification ou une mission de vérification qui découle de la nécessité de faire effectuer l'enquête par un vérificateur fonctionnellement indépendant. Cependant, la direction de l'organisation peut avoir besoin d'apporter des modifications pour que son travail soit mieux exécuté. (SHQIPDONA H. S. et EDONA S., 2016)

Ainsi, le but principal de l'audit est de rédiger un bon rapport professionnel avec les résultats du processus d'audit et la mise en œuvre du rapport par le patronat et les autres personnes impliquées.

Les institutions financières sont actuellement entourées d'un environnement des plus dynamiques avec beaucoup d'événements et des risques inattendus. Pour faire face à cet environnement, elles sont obligées de se mettre en conformité avec les exigences des

régulateurs afin de renforcer la gouvernance des institutions et l'expansion de produits et services de plus en plus nombreux.

En fait, l'audit interne, dans une telle situation, est très important. En ce sens, elle offre la résolution des problèmes et aide l'institution à poursuivre ses objectifs comme prévu, de même que ses propositions d'amélioration et de développement.

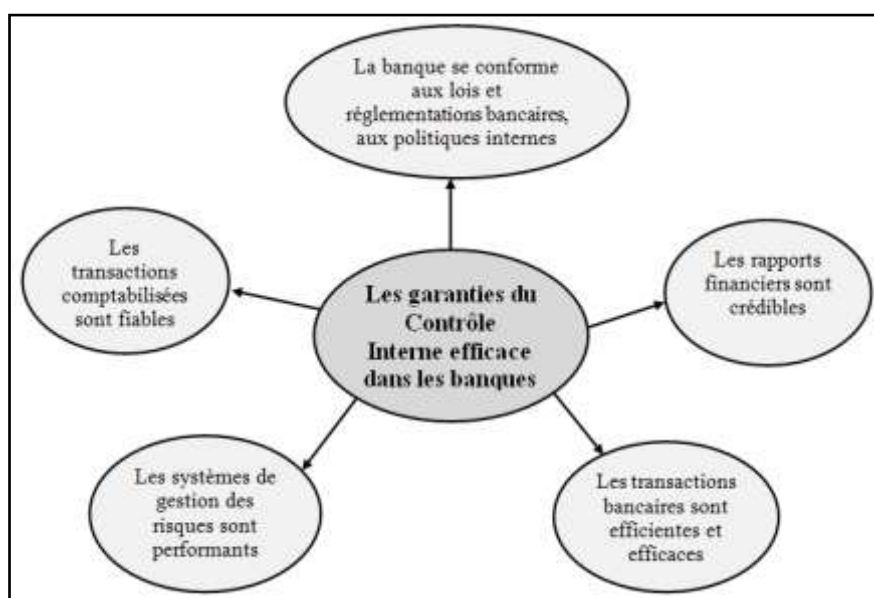
2. L'AUDIT INTERNE SUR LA GESTION DU RISQUE DE CREDIT DANS LES BANQUES MAROCAINES

2.1. LE CONCEPT DU CONTROLE INTERNE BANCAIRE

En 1962, l'institut canadien des comptables Agréés (ICCA) ait présenté le concept du contrôle interne comme le plan d'organisation et l'ensemble coordonné, de toutes les méthodes et procédures adoptées au sein d'une entreprise pour : protéger les valeurs actives de celle-ci ; assurer l'exactitude et fidélité des renseignements comptables, assurer l'exactitude et la fidélité des renseignements comptables, promouvoir l'efficacité de l'exploitation, et pour maintenir le respect des lignes de conduite établies par la direction (VALIN G. et COLLINS, 1986).

A partir de cette définition, au niveau de système bancaire, le contrôle interne sous-tendent la sécurité et la solidité des opérations bancaires. Dans une autre façon, le système de contrôle interne opérationnel et financier bien conçu et mis en œuvre de manière cohérente aide le conseil d'administration et la direction de la banque à protéger ses ressources, à produire des rapports financiers fiables et à se conformer aux lois et règlements.

Schéma N° 2: L'efficacité de contrôle interne dans les banques



Source : Auteurs

Donc, un contrôle interne efficace réduit également le risque d'erreurs et d'irrégularités importantes et facilite leur détection précoce lorsqu'elles surviennent.

Depuis 2001, la fonction d'audit interne s'intéresse de plus en plus à l'importance du contrôle interne. Cela peut se justifier par le fait que les auditeurs internes contribuent de manière importante à l'évaluation des systèmes de contrôle interne et au maintien d'un niveau d'efficacité satisfaisant.

En sa qualité de membre de l'organisation et en raison de l'autorité qui lui est conférée, l'auditeur interne joue souvent un rôle essentiel dans le contrôle du fonctionnement du système de contrôle interne. Ils effectuent un examen direct du système de contrôle interne et recommandent des améliorations.

2.2. ANALYSE L'ÉVALUATION DU CONTRÔLE INTERNE DANS LES BANQUES MAROCAINES

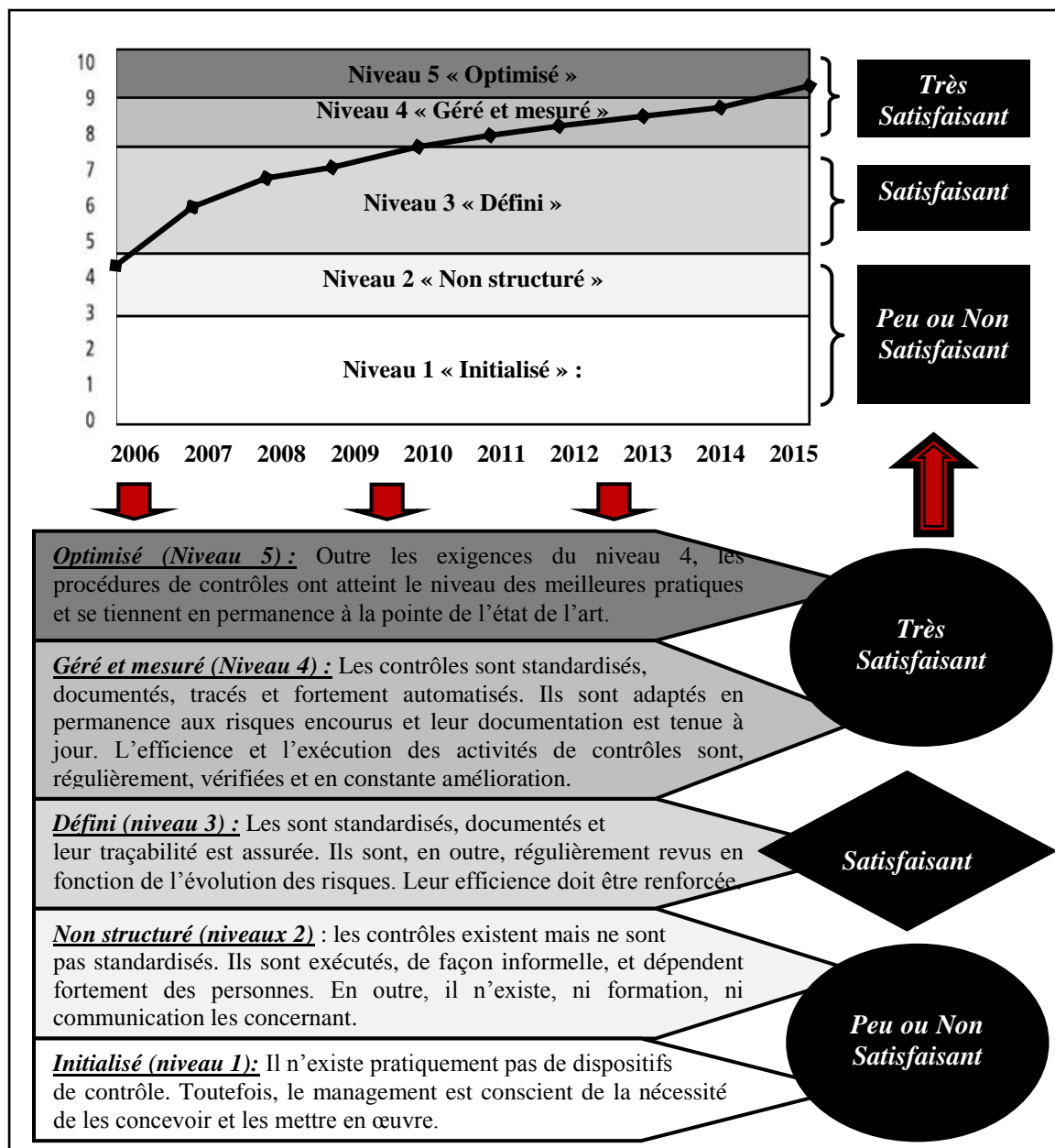
Le système de contrôle interne de Bank Al Maghrib, en application depuis 2004, est basé sur la norme internationale COSO2 pour son organisation et son fonctionnement. Ce contrôle s'est progressivement construit autour de cinq composantes : l'environnement de contrôle, l'évaluation des risques, les activités de contrôle, le système d'information et de communication et le dispositif de pilotage (rapport BAM 2011).

Grace à ces normes, le système de contrôle interne a obligé de présenter au Conseil d'administration de la Banque, un rapport annuel qui passe en revue les principales réalisations, sur la base des résultats d'une auto-évaluation réalisée par toutes les entités, de la cartographie globale des risques opérationnels et des conclusions des missions d'audit interne et externe.

Clairement, le système de contrôle interne a progressé au cours des dernières années, où il est évalué depuis 2006 sur la base d'une échelle de notation à cinq niveaux basée sur le référentiel COBIT1, et a ainsi accédé au niveau 4 « Géré et mesuré » entre 2011 et 2014, et a arrivé au niveau 5 « optimisé » en 2015 (Figure N° 3), avec la prise en compte des divers acquis de la Banque notamment en matière d'automatisation du contrôle, qui ont été renforcés.

Après ces bons résultats, l'examen du SCI, en 2017, a porté une importance particulière aux systèmes de contrôle informatique de premier niveau en raison de leur importance dans un contexte d'informatisation accrue des activités de la Banque. Le SCI a été renforcée en révisant son processus d'évaluation pour prendre en compte les progrès réalisés et l'évolution des standards et normes de contrôle interne.

Schéma N° 3 : Evaluation de la maturité du Système de Contrôle Interne (SCI) au Maroc



Source : Auteurs (Basé sur les rapports de BAM 2011,2013 et 2016)

En conclusion, le diagnostic du SCI pour 2017 était fondé sur une nouvelle méthode d'évaluation dont le but est essentiellement de maintenir un haut niveau de maturité, tout en adaptant celui-ci à l'évolution des activités de la Banque, de son environnement économique et réglementaire, ainsi que des risques que génèrent ces développements, conformément aux orientations du cadre du COSO (Rapport BAM 2017-2018).

2.3. LA GOUVERNANCE DE LA GESTION GLOBALE DES RISQUES

La Banque a poursuivi le renforcement du cadre de gouvernance dont elle s'est dotée depuis 2005. Les progrès accomplis en 2010 ont notamment concerné la mise en œuvre d'une nouvelle approche de planification stratégique, un suivi plus en profondeur des risques liés à ses activités, ainsi que de ses processus de travail et de ses projets, l'amélioration du contrôle interne, la mise en place d'un code déontologique spécifique aux membres de son Conseil et le parachèvement en interne du dispositif de lutte contre le blanchiment des capitaux (Rapport Bank Al Maghrib 2010, p 143).

Depuis 2014 Bank Al-Maghrib a continué de suivre la mise en application par les établissements de crédit des recommandations de la circulaire sur le contrôle interne et de la directive sur la gouvernance, qui ont été adoptées par les autorités.

Aussi, la banque centrale a par ailleurs mis en œuvre des contrôles dans ces domaines et sur la maîtrise de la coordination des systèmes de gestion des risques et de contrôle interne au niveau de la gouvernance des établissements de crédit. Ces contrôles ont également concerné le contrôle du système de gestion du risque opérationnel et le plan de poursuite de la gestion des activités mis en place par les établissements de crédit. (Rapport de Supervision BAM 2016)

Dans ce contexte, les superviseurs de Bank Al-Maghrib se sont efforcés de faire une analyse d'intervention des administrations et des comités qui en découlent, pour déterminer les enjeux stratégiques et le degré de la propension au risque des établissements de crédit.

En outre, cette analyse a permis de mettre en exergue la structuration de la gestion des risques et des systèmes de contrôle interne au sein du système de gouvernance des établissements de crédit. De même, au titre de 2017, un accent particulier a été mis sur la question du cumul des mandats d'administrateur détenus par les administrateurs de ces établissements.

L'accent a porté aussi sur la dimension et l'efficacité des processus de contrôle (permanent, périodique, compliance, contrôle des risques). Par ailleurs, le processus interne d'adéquation des fonds propres "ICAAP" et les méthodes de stress tests ont fait l'objet de diverses rencontres avec de notables banques.

En janvier 2018, Bank Al-Maghrib a continué à renforcer le système de réglementation et de surveillance, dans le respect des normes internationales. De ce fait, les IFRS 9 ont conduit à instaurer un nouveau modèle d'évaluation fondé sur les pertes de crédit prévues, selon lequel les banques sont tenues d'amortir leurs actifs financiers dès l'octroi du crédit et tout au long de son cycle de vie.

Dans le même sens, et dans le cadre du prolongement de ses activités visant à compléter la législation d'application de la nouvelle loi bancaire, Bank Al Maghrib a adopté des circulaires spécifiques régissant les banques offshores, les regroupements de microcrédit, la CDG et la CCG aussi des stipulations relatives aux comités d'audit et des risques (Rapport de Bank Al Maghrib, 2018).

2.4. L'AUDITE INTERNE APPLIQUER PAR BANK AL-MAGHREB

On sait très bien, que les missions d'audit interne de Bank Al-Maghrib constituent une activité indépendante et objective dont la mission est de fournir une assurance sur la gestion des risques auxquels la Banque est exposée.

Aussi, il a pour fonction de contribuer à la réalisation des objectifs de la Banque en examinant ses procédures de gestion des risques, de contrôle interne et de gouvernement d'entreprise par une approche systématique et méthodique.

Dans cette optique, Bank Al-Maghrib organise et exécute ses interventions, selon une stratégie axée sur les risques, en fonction d'un audit qui inclut l'ensemble des activités, de la Banque et de ses filiales et de tous ses processus. Outre l'analyse des risques, la prévision annuelle des missions intègre les questions stratégiques, la dimension de complémentarité des prestations avec le Commissaire aux comptes, le critère du caractère cyclique et les perspectives des différents acteurs.

Tableau N° 2 : Les principales opérations de contrôle couvertes par les missions d'audit Au Maroc entre 2005 et 2018

Année	Processus métiers	Processus Support et management
2005 - 2009	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Gestion des réserves de change ▪ Fabrication et circulation fiduciaires (y compris les convois de fonds) ▪ Opérations bancaires ▪ Systèmes de paiement ▪ Supervision bancaire 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Activités comptable, budgétaire et financière ▪ Systèmes d'information ▪ Sécurité physique ▪ Communication (institutionnelle et intra entités) ▪ Gestion des marchés publics ▪ Gestion des centres de vacances ▪ Gestion de la couverture médicale et du Fonds mutuel ▪ Déontologie
2010 - 2012	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Politique monétaire ; ▪ Change et gestion des réserves de change ; ▪ Fabrication et circulation fiduciaires ; ▪ Supervision des systèmes de paiement ; ▪ Supervision bancaire ; ▪ Etudes et travaux de recherche ; ▪ Gestion du Compte du Trésor ; ▪ Gestion des œuvres d'art ; 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Activités comptable, budgétaire et financière, ▪ Systèmes d'information et Sécurité de l'Information ; ▪ Ressources humaines ; ▪ Gestion des marchés publics ; ▪ Dispositifs de lutte contre le blanchiment des capitaux ; ▪ Déontologie ; ▪ Gestion des risques opérationnels ;
2013	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Supervision bancaire : Gestion des agréments et des relations avec les tiers ; ▪ Opérations bancaires : Solution de tenue de compte BACETE ; ▪ Gestion des réserves de change : Produits dérivés ; ▪ Monnaie fiduciaire : Contrôle qualité des billets de Banque et destruction des articles non conformes ; ▪ Musée : Gestion des pièces de collections ; 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Planification stratégique ; ▪ Système d'information : Gouvernance des systèmes ; ▪ d'information / système décisionnel ; ▪ Ressources Humaines : Formation professionnelle ; ▪ Support Juridique : Assistance / Conseil juridique ; ▪ Sécurité physique : Pilotage de la gestion des grands projets en lien avec la sécurité physique ; ▪ Infrastructures et matériels de travail;

		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Information financière : Reporting externe, Interpréteur comptable ;
2014	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Politique monétaire; ▪ Supervision bancaire : Gestion des études/ Auto-évaluation de la conformité aux principes fondamentaux pour un contrôle bancaire efficace édictés par le Comité de Bâle ; ▪ Opérations bancaires : Gestion des comptes de la clientèle ; ▪ Monnaie fiduciaire ; 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Systèmes d'information : Gestion de la maintenance informatique/Gestion des habilitations informatiques ; ▪ Ressources humaines : Pratiques managériales ; ▪ Information financière : Rapport annuel de gestion/Optimisation budgétaire ;
2015	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Etudes et publications : Elaboration et publication des enquêtes de la Banque ; ▪ Monnaie fiduciaire : Activité « Export » /Processus de destruction des valeurs/ Contrôle des existences ; ▪ Musée de la Banque : Processus d'inventaire des actifs ; 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Systèmes d'information: Gestion des services informatiques et systèmes de téléphonie sur IP ; ▪ Sécurité : Contrôle des accès ; ▪ Achats : Conformité des marchés publics ; ▪ Infrastructures et matériel de travail : Gestion des archives Support juridique ;
2016	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Activités fiduciaires : Tri qualitatif des billets/ Processus de démonétisation de la monnaie fiduciaire ; ▪ Billets et monnaies : Système de traçabilité de la monnaie fiduciaire ; ▪ Change et gestion des réserves : Gestion des billets de banque étrangers / Gestion des réserves de change / Opérations de virements à l'étranger ; 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Systèmes d'information: Système de secours informatique/Projet de refonte du système/ Application de gestion des missions de contrôle sur place de la supervision bancaire ; ▪ Ressources humaines : Processus de la Paie / Gestion des formations ; ▪ Achats : marchés publics / Processus Achats ; ▪ Infrastructures et matériel de travail : Projet de réaménagement du siège de l'administration centrale ; ▪ Communication : Dispositif de contrôle interne ;
2017 - 2018	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Activités fiduciaires ; ▪ Surveillance Macroprudentielle ▪ Supervision Bancaire ; ▪ Change et gestion des réserves ; ▪ Opérations bancaires ; ▪ Activités du réseau d'agences ; 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Systèmes d'information ; ▪ Sécurité physique ; ▪ Infrastructures et matériel de travail ; ▪ Communication ; ▪ Gestion de projet ; ▪ Ressources humaines ; ▪ Comptabilité et information financière ; ▪ Ressources humaines ;

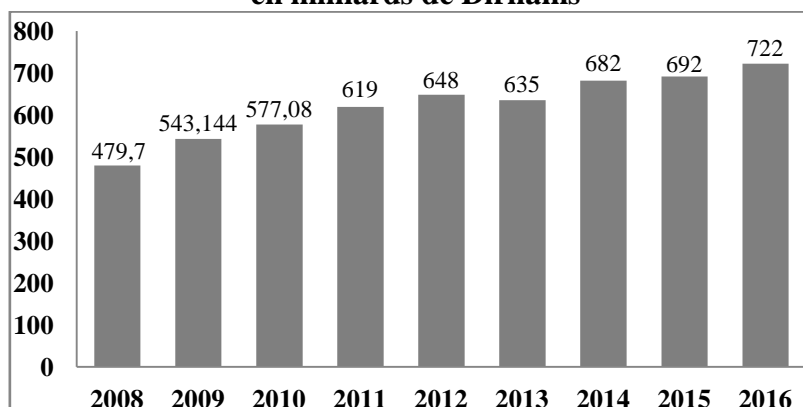
Source : Auteurs (basé sur les rapports de BAM)

Dans un autre sillage, l'audit interne fait depuis 2009 l'objet d'un processus de management et d'amélioration de la qualité fondé sur des audits internes et externes, conformément aux orientations et aux plans stratégiques de l'institution. Les procédures d'évaluation externe sont réalisées par des sociétés spécialisées, qui sont choisies par voie d'appel d'offres ou par des banques centrales homologues. En 2018, l'activité d'audit interne a soumis une évaluation externe par des banques centrales homologues reconnues pour leurs progrès dans ce domaine. Ils ont également attesté que cette activité est conforme aux normes internationales élaborées par l'Institute of Internal Auditors (IIA). Dans le contexte du processus de progrès continu, le processus "Audit" a également fait l'objet de deux audits qualité internes et externes, dans le respect des exigences de la norme ISO 9001. (Rapport BAM 2018)

3.5. EVOLUTION DU RISQUE DE CREDIT DANS LES BANQUES MAROCAINES

Dans cette perspective, l'actif net pondéré en fonction du risque de crédit ou de contrepartie, calculé selon l'approche standard de Bâle III.

Schéma N° 4: L'évolution du risque de crédit en milliards de Dirhams

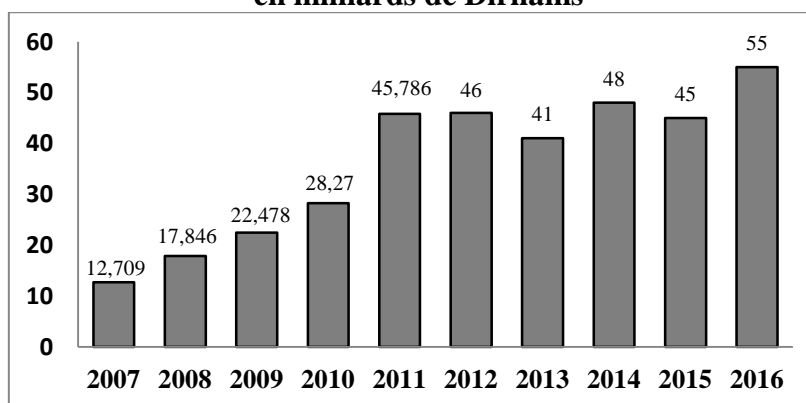


Source : Auteurs (Basé sur les Rapports de supervision BAM)

Par ailleurs, le risque de contrepartie représente le pourcentage major du total du risque de crédit. Il est composé des expositions au risque de crédit pondérées au bilan et hors bilan, mesurées après application des techniques de réduction des risques. Le graphique ci-dessus montre une augmentation légère annuelle du risque de crédit sur la période 2008-2016 à l'exception d'une baisse de 2% en 2013.

En ce qui concerne les exigences de fonds propres, les risques de marché comprennent le risque de taux d'intérêt, le risque de change et le risque lié aux sûretés immobilières.

Schéma N° 5 : L'évolution du risque de marché en milliards de Dirhams

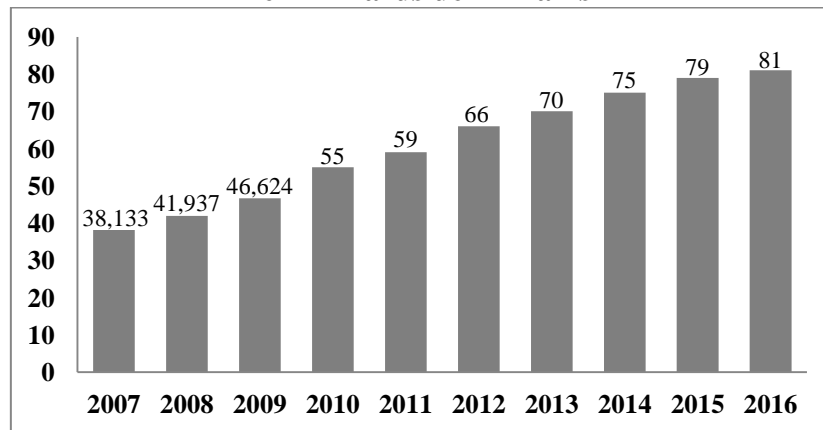


Source : Auteurs (Basé sur les Rapports de supervision BAM)

Dans le même registre, le graphique ci-dessus montre une augmentation quasi-continue annuelle du risque de marché entre 2007 et 2016, avec une forte augmentation du risque de marché en 2011 et également une faible diminution en 2013 et 2015.

Les expositions au risque opérationnel sont estimées par la majorité des banques suivant l'approche des indicateurs de base.

**Schéma N° 6: L'évolution du risque opérationnel
en milliards de Dirhams**



Source : Auteurs (Basé sur les Rapports de supervision BAM)

Dans le graphique ci-dessus, le risque opérationnel continue d'augmenter entre 2007 et 2016. Exceptionnellement, si l'on compare le risque opérationnel en, on constate que le risque opérationnel a plus que doublé en 2013 par rapport en 2007.

CONCLUSION

Le principal risque auquel le secteur bancaire est confronté est le risque de crédit, tel qu'il est présenté dans le présent article. C'est la cause la plus fréquente des insolvabilités bancaires. Ces défaillances se traduisent par des taux élevés de prêts non productifs.

En outre, l'article a montré le rôle de l'audit interne de Bank Al Maghrib dans l'atténuation du risque de crédit. En plus de présenter que l'audit de Bank Al Maghrib a contribué efficacement à la surveillance continue du cadre de contrôle interne et du processus d'évaluation interne du capital des institutions financières en fournissant une évaluation indépendante de leur pertinence et de leur conformité avec les procédures et la politique de la banque. Mais, malgré les efforts consentis et appréciés par Bank Al-Maghrib, nous constatons, à travers certaines des courbes de risque de crédit bancaire les plus importantes qui ont déjà été présentées, que le volume de crédit a commencé à augmenter au cours de la période prolongée 2008-2016.

BIBLIOGRAPHIE

- [1] BENAZZOUZ I. et EL MENZHI K. (2017), « Essai d'audit systémique des banques au Maroc : cas du groupe crédit agricole du Maroc », revue marocaine de recherche en management et marketing, N°16, JANVIER-JUIN 2017, p. 177
- [2] CHIAPPORI P. A. et YANELLE M.O. (1996), « Le risque bancaire: un aperçu théorique », Revue d'Economie Financière, Vol 37, N° 2, p. 97-111.
- [3] Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (2001), « L'audit interne dans les banques et les relations des autorités de tutelle avec les auditeurs », BANK FOR INTERNATIONAL SETTLEMENTS, IFACI Paris, p. 7
- [4] DIGISCHOLL DOCUMENT « Comportement des banques face au risque de contrepartie & Effets de la sélection adverse » : <https://www.doc-etudiant.fr/Gestion/Finance/Autre-Comportement-des-banques-face-au-risque-et-contrepartie-et-effets-de-la-selection-adverse-111045.html>
- [5] Facteur de risques (2019), consulté le 20/10/2019, [En ligne] : https://invest.bnpparibas.com/sites/default/files/documents/facteurs_de_risques_-_6_fevrier_2019.pdf
- [6] HILMI, Y. (2013). L'audit interne au Maroc : Degré d'intégration et spécificités de l'entreprise. *Revue Marocaine de Recherche en Management et Marketing*, 0(8). doi:<https://doi.org/10.48376/IMIST.PRSM/remarem-v0i8.3502>
- [7] LAMARQUE, E. (2014), « Stratégie de la banque et de l'assurance », DUNOD Paris.
- [8] Moussa GARBA (2016), Thèse de doctorat Présentée en vue de l'obtention du Grade de docteur en Sciences économiques D'UNIVERSITE NICE SOPHIA ANTIPOLIS membre d'UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR. « Analyse des approches prudentielles de la gestion des risques bancaires : Quelques constats économétriques sur les banques africaines ».
- [9] Nouvel accord de Bâle sur les fonds propres (Avril 2003), Document soumis à consultation, article 607, Comité de Bâle sur le contrôle bancaire, Banque des règlements internationaux.
- [10] Rapports Bank Al Maghreb : 2011, 2013, 2016, 2017 et 2018
- [11] Rapport Bank Al Maghrib 2010, p. 143
- [12] Rapport de Supervision BAM 2016
- [13] Renard J. (2010), « Théorie et pratique de L'audit interne », 7ème édition, Eyrolles, Paris. p.75
- [14] SHQIPDONA H. S. et EDONA S. (2016), « L'impact de l'audit interne sur la réduction du risque de crédit dans les banques commerciales au Kosovo », *European Scientific Journal* February 2016 edition vol.12, No.4, p. 273-274
- [15] SLIMANI H. (2009), « Audit interne et performance dans les entreprises industrielles marocaines », Thèse de doctorat, spécialité audit et Contrôle, FSJES Fès, Juillet 2009, p.75-76
- [16] VALIN G. et COLLINS (1986), « Audit et contrôle interne », Edition Dalloz, Paris 1986, p.36